

fonder les petites heures Canonicales; une tapisserie de 8000. livres, ses ornemens pontificaux, le vermeil, & toute l'argenterie de sa Chapelle; il a donné un fond de six mille livres pour dire une Messe basse chaque jour de l'année, & un *obit* le jour de son décès. 24. mille livres à son Seminaire pour y entretenir un Regent de Theologie, & nourrir les pauvres Seminaristes, qui ne sont pas en état de payer leur pension. 14400. livres pour établir des Maîtres & Maîtresses de petites écoles, pour instruire les jeunes gens dans la Religion Chrétienne; il a fait des aumônes dans presque toutes les Paroisses de son Diocèse; & après les récompenses de ses Domestiques, ce pieux Prelat a fait Legataires universels de ses autres biens qui sont encore très considerables, les pauvres & l'Hôtel Dieu de Mandé, qu'il a fait bâtir. On assure qu'il déclara à Mr. le Comte de la Roche-Aymon, qui a épousé sa nièce, qu'il ne devoit pas s'attendre à sa succession; que n'ayant rien eü de sa famille, lors qu'il se fit Religieux, il étoit juste qu'il laissât aux pauvres, un bien qui leur appartenoit de droit, & dont on ne pouvoit pas les frustrer, sans encourir des peines éternelles.

*Officiers de
Marine.*

IX. Le Roi a fait une promotion d'Officiers de Marine, dont voici les principaux: Le Marquis d'O & Mr. du Caffé ont été faits Lieutenans Generaux; Mrs. de Champigny & de Serquigny ont été faits Chefs d'Escadre, & les Chevaliers de Maupeou & de Bethune ont été nommez Capitaines de Vaisseaux, de même que le Comte de St. Quentin.

*Arrêt pour
les monoyes.*

X. Suivant les dispositions énoncées dans